

+



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

Séance plénière du 23 juillet 2020 à 15h00

Organisée au Siège de la LFN, à Lisieux

Saison 2020/2021

Procès-verbal n°02

Nombre de membres :

- En exercice : 5

- Présents : 4

- Excusé : 1

Présents :

M. Jean-Pierre GALLIOT, Président.

MM. Jean Claude LEROY, Jean-François MERIEUX, René ROUX.

Absent excusé :

M. Jean LIBERGE,

Assiste :

M. Thomas CIAPA CARVAILLO

APPROBATION DE PROCES-VERBAL

En l'absence d'observations, le procès-verbal n° 01 de la Commission, réunion du 01 juillet 2020 est adopté.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Régionale du Statut du Joueur sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

RAPPEL DE PROCEDURES & DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

FORMULATION D'UNE OPPOSITION

Il est rappelé à tous les clubs qu'en matière d'opposition à changement de club, sont essentiellement admises comme recevables :

- La **cotisation due au titre de la licence précédemment obtenue**, majorée éventuellement du montant des frais d'opposition ;
- Toute autre dette officiellement reconnue par un engagement du débiteur et justifiée auprès de la Commission, **telle la reconnaissance de dette**.

A ce titre, il est fortement recommandé de mentionner, dans l'opposition, le détail des montants constitutifs de la dette à recouvrer.



JOUEUR ISSU D'UN CLUB DISSOUS, EN INACTIVITÉ TOTALE OU PARTIELLE

Tout joueur (ou toute joueuse) issu d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge, d'absence de section féminine pour une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité, peut bénéficier de la dispense du cachet « mutation ».

Pour y prétendre, la demande de changement de club doit être **postérieure à la date officielle reconnue par l'instance,**

- soit de la dissolution du club quitté,
- soit de la non-activité totale du club quitté,
- soit de la non-activité partielle dans les compétitions de la catégorie d'âge du club quitté, étant entendu que, pour ce cas spécifique, l'absence d'engagement du club quitté dans les compétitions de la catégorie d'âge constatée à la date de clôture des engagements peut être assimilée par la Commission à une reconnaissance officielle de l'inactivité partielle.

OCTROI DU BENEFICE DE LA DISPENSE DU CACHET « MUTATION »

Les 8 cas ouvrant droit à la dispense du cachet mutation, sur revendication expresse du club, sont énumérés exhaustivement à l'article 117 des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.

Pour en bénéficier, il appartient au club d'en **formuler le souhait sur la demande de licence** « changement de club ».

Dans les cas où, après la délivrance de la licence, la demande d'exonération du cachet « mutation » est présentée, celle-ci ne pourra être accordée, et prendre effet au plus tôt, qu'à compter de la date de traitement du dossier apportant modification au statut du joueur.

AUTHENTICITÉ DE LA SIGNATURE

Lors des contrôles habituels de conformité, de nombreuses anomalies sont constatées dans la validité de la signature du licencié, au motif principal de la recherche d'une qualification plus précoce. C'est ainsi que la Commission est amenée à refuser, voire à annuler la demande de licence, avec toutes les conséquences pouvant résulter sur la date d'enregistrement et donc de qualification du licencié.

Dans de telles circonstances il appartient au demandeur

- soit d'apporter au moyen d'un document officiel la justification incontestable de l'authenticité de sa signature
- soit de produire une attestation sur l'honneur de l'authenticité de sa signature.

En outre, et même si le choix du club du signataire reste incontestable, s'il est avéré que l'anomalie relève d'une fraude caractérisée, toute personne ayant concouru à la validation certifiée de la demande encourt une sanction disciplinaire et financière.

DOSSIERS EXAMINÉS

Joueuse U15 F ANDRE Charlene, licence n° 2547717108.

Licenciée à **LA MALADRERIE O.S.** saison 2019/2020.

Demande de licence, le 01 juillet 2020, pour **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie du club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation ».

Senior F ANQUETIL Lucile, licence n° 751516594.
Senior U20 F AUVRAY Chloe, licence n° 2547051991.
Senior F BEAUVAIS Ludivine, licence n° 2398044743.
Senior F BLAIS Orlane, licence n° 2547819807.
Senior F COEURET Aurelie, licence n° 2547709498.
Senior F COUTURIER Aurelie, licence n° 791510974.
Senior F DENIS Mandy licence n° 2547481286.
Senior F GODEFROY Edwige, licence n° 2547819783.
Senior F HELAINE Janine, licence n° 711520599.
Senior F MARGUERITTE Stephanie, licence n° 2543573389.
Senior F MOUNDER Marlene, licence n° 2548222765.
Senior F PERRIER Samantha, licence n° 2297727533.
Senior F PORET Eléonore, licence n° 721527965
Senior F QUEVAL Laura, licence n° 2546940285.
Senior F VAL Lucie, licence n° 2544083283.

Licenciées à l'**ES BARBERY**, saison 2019/2020.

Demandes de changement de club du 01 juillet 2020 pour **INTER ODON FOOTBALL COMMUNAUTAIRE**.

Oppositions du club quitté.

- Pris connaissance du courriel du club, en réponse aux interrogations de la Commission,
- considérant que le départ massif des 15 joueuses met en péril le maintien d'une activité féminine en catégorie Séniors F chez le club quitté,
- considérant que le changement de club des joueuses susvisées n'a d'autre motif que la considération personnelle,

La Commission valide l'opposition du club quitté, refuse la délivrance des licences et invite le club demandeur à renoncer auxdites demandes

Joueur Senior Vétéran ASSIRE Guillaume, licence n° 2547220357.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 14 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
- considérant le maintien d'une activité, en entente, dans la catégorie Senior Vétéran chez le club quitté,
- vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur U9 AUGÉARD Enzo, licence n° 9602817991.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 04 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U10 GOSSELIN Mathis, licence n° 2548378117.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 04 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U12 HOSTINGUE Colin, licence n° 2548043889.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 04 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueuse U11 F BERGER Clémence, licence n° 9602781014.

Licenciée au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 04 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U8 FONTAINE Robin, licence n° 2548604701.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U8 GOULET Gabriel, licence n° 9602392361.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U11 GOULET Raphael, licence n° 2548397591.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U12 GUESNET Arthur, licence n° 2548050591.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON**.

Joueur U17 LECORNU Pierre, licence n° 2545455991.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U14 LEFEVRE Kylian, licence n° 2547361824.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U15 LEROSEY DUPONT Marius, licence n° 2546723376.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U17 LEPREUX Ethan, licence n° 2545916169.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U11 LEPREUX Gabin, licence n° 2547962723.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U8 OZOUF Alban, licence n° 9602702823.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Joueur U9 ROBIOLLE Marius, licence n° 9602607842.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour S. M. HAYTILLON.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la cessation totale d'activité du club quitté, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 a) & b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation », et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur Senior Vétéran BEAUMONT Jean Philippe, licence n° 2127403267.

Licencié à **A.S. LONDAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour l'**ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge du club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior Vétéran BELLENGER Mickael, licence n° 2543802413.

Licencié à **NEUVILLE A.C.** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 13 juillet 2020, pour l'**U.S. GREGEOISE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'absence d'activité en catégorie Senior Vétéran chez le club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior Vétéran BILLY Maxime, licence n° 751512233.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**

Joueur Senior Vétéran BILLY Ludovic, licence n° 751513324.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 07 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**

Joueur Senior CORNIERE Lucas, licence n° 2543435304.

Licencié au **F.C. DIGOSVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**

Joueur Senior Vétéran LENORMAND Patrice, licence n° 711054758.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,

- considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,

- vu les accord des clubs quittés délivrés,

- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueuse U15 F BONDIS Isalyne, licence n° 2548077885.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U15 F BUGNA Lisa, licence n° 2547346980.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U15 F CAUVIN Alicia, licence n° 2546977889.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U15 F ETARD Chloe, licence n° 2547674584.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F LECLERC Manon, licence n° 2546952752.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F MULLOIS Ines, licence n° 2546611816.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 07 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F PLANCHON Alycia, licence n° 2547821494.

Licenciée à l'**A.G. CAENNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F COLIN Daphnée, licence n° 2548056142.

Licenciée à l'**U. S. GUERINIERE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F GENNEVIEVE Maelle, licence n° 2546016386.

Licenciée à l'**A.S. DE CHERBOURG F.** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U12 F PINEAU Leana, licence n° 2546348628.

Licenciée à **BOURGUEBUS SOLIERS F. C.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F REGNIER Chloe, licence n° 2547214201.

Licenciée à l'**A.S. DE CHERBOURG F.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U15 F TOSTAIN Chloe, licence n° 2546255512.

Licenciée à **MALADRERIE O.S.** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Joueuse U16 F VILLEROY Ines, licence n° 2547736555.

Licenciée à l'**AS PTT CAEN FOOTBALL**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 13 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,

- considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,

- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation », **sous réserve de l'obtention de l'accord des clubs quittés.**

Joueur U18 BOUCHARD Romain, licence n° 2545463419.

Licencié au **G.R. J. F. MER MONTS MARAIS** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour **S. M. HAYTILLON.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la cessation totale d'activité du club quitté, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation » et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur Senior BOUGAIEFF Jordan, licence n° 2127425671.

Licencié à **CAMPIGNY FOOTBALL CLUB**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 08 juillet 2020, pour l'**A. S. DU VIEVRE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la cessation totale d'activité chez le club quitté, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation » et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur U14 BUFFARD Matthieu, licence n° 2547039906.

Licencié à **STADE MALHERBE CAEN CALVADOS B.N.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé sur le territoire de la L.F.N.,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur Senior CAMARA Yssa, licence n° 2544418004.

Licencié à l'**A.S. COMMERCANTS HAVRAIS ET AGGLOMERATION**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. DRESSER RAND LE HAVRE**.

Joueur Senior GANS Fabien, licence n° 2127524897.

Licencié à l'**A.S. COMMERCANTS HAVRAIS ET AGGLOMERATION**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. DRESSER RAND LE HAVRE**.

Joueur Senior LEMAITRE Clément, licence n° 2127599174.

Licencié à l'**A.S. COMMERCANTS HAVRAIS ET AGGLOMERATION**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. DRESSER RAND LE HAVRE**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la cessation totale d'activité chez le club quitté, antérieure aux demandes de licence,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation » et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur Senior CHARF Christopher, licence n° 701512272.

Licencié à l'**A.S. MARTINVEST** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**E. DE TOCQUEVILLE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club au 12 juin 2020,
 - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements Généraux de la FFF,
 - considérant la date de la demande de licence réalisée dans le délai de 21 jours, compté de la date de l'Assemblée Générale constitutive,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueuse U16 F CHAUVIN Sarah, licence n° 2546477881.

Licenciée à l'**A.S. CAHAGNAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **STADE MALHERBE CAEN-CALVADOS B.N.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,

- considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur U18 CHRISTOPHE Mathias, licence n° 2545100010.

Licencié au **GS FC DE LA VALLEE DE L'OISON**, saison 2019/2020.

Demande de licence, le 14 juillet 2020, pour le **F.C. ECOUCHE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - s'agissant d'une demande formulée pour rejoindre l'un des clubs participant au groupement,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior Vétéran CLATOT Sebastien, licence n° 2127411145.

Licencié au **S.C. SAINTE AUSTREBERTHE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior CORNIERE Jérémy, licence n° 761510989.

Licencié à l'**A.S. POINTE COTENTIN**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL./**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior chez le club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », **sous réserve de l'obtention de l'accord du club quitté.**

Joueuse U15 F COUMBASSE Fatou, licence n° 2548582074.

Licenciée à l'**U.S. GUERINIERE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**AVANT-GARDE CAENNAISE**.

Opposition pour « raison sportive » du club quitté.

- Vu les informations contradictoires figurant au dossier,
- La Commission invite les parents de la joueuse à confirmer ou non, par écrit, son intention de changer de club. Dans l'attente de la réponse, le dossier est placé en instance.

Joueur Senior Vétéran DELABYE Stephane, licence n° 2127564795.

Licencié à l'**U.S. HOUPEVILLAISE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 08 juillet 2020, pour l'**A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior Vétéran DELAUNE Xavier, licence n° 799152784.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 04 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**.

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior DELOURMEL Alexis, licence n° 721529563.

Licenciée à l'**A.S. COURTEILLE ALENCON**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 08 juillet 2020, pour l'**ES PORTAISE**.

Dossier incomplet.

- Vu les informations contradictoires figurant au dossier,
- La Commission invite le joueur à confirmer ou non, par écrit, son intention de changer de club.
Dans l'attente de la réponse, le dossier est placé en instance.

Joueur U17 DENIS Matteo, licence n° 2545465036.

Licencié à l'**A.C. ST ROMAIN DE COLBOSC**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Joueur U15 PINTO Noah, licence n° 2545621899.

Licencié à l'**E.S.M. GONFREVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Joueur U17 QUESNEL Enzo, licence n° 2545476061.

Licencié à l'**A.S. DE MONTIVILLIERS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Joueur U18 ROUGIER Louis, licence n° 2547422160.

Licencié au **F.C. ROLLEVILLAIS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Joueur U18 VIBERT Noam, licence n° 2546753751.

Licencié à **GAINNEVILLE A.C.** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité effective dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu les accords des clubs quittés délivrés,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur U17 DESCLOS Chriss, licence n° 2547038945.

Licencié à l'**A. S. DE SAINT AIGNAN / LANGANNERIE**, saison 2019/2020.

Demande de licence, le 12 juillet 2020, pour **CINGAL F.C.**

Dossier incomplet : la Commission place le dossier en instance, dans l'attente de son complètement.

Joueur Senior Vétéran DESFRIECHES Denis, licence n° 2547950257.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran, HARLAY Stephane, licence n° 738327571.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran HAUCOURT YOHANN, licence n° 761513180.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran HEMERY Emmanuel, licence n° 751517240.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran JEANNE Claude, licence n° 711056104.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran JEANNE Laurent, licence n° 761518102.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran LEHOUT Gregory, licence n° 2544370287.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Joueur Senior Vétéran VIMEUX Vincent, licence n° 2411126820.

Licencié au **F. C. MOYAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour l'**A.S. SAINT CYR FERVAQUES**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant le maintien d'une activité en catégorie Senior chez le club quitté,
 - considérant l'exercice d'une activité en catégorie Senior chez le club d'accueil en 2019/2020,
 - considérant l'absence d'activité en catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 117 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde les licences « joueur muté période normale ».

Joueur Senior DIAKO Ousmane, licence n° 2543254350.

Licenciée au **F.U.S.C. BOIS GUILLAUME**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour l'**US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE**.

Déclaration du renoncement à changement de club formulée par le club quitté.

La Commission invite le joueur à confirmer ou non, par écrit, son intention de changer de club.

Dans l'attente de la réponse, le dossier est placé en instance.

Joueur Senior DIODAT Aymerick, licence n° 2547950257.

Licencié à l'**A.S. MARTINVEST** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 02 juillet 2020, pour **SAINT URVILLE NACQUEVILLE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club au 12 juin 2020,
 - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements Généraux de la FFF,
 - considérant la date de la demande de licence réalisée dans le délai de 21 jours, compté de la date de l'Assemblée Générale constitutive,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior DORE Anthony, licence n° 2548092465.

Licencié à **NEUVILLE A.C.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 13 juillet 2020, pour l'**U.S. GREGEOISE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant le maintien d'une activité en catégorie Senior chez le club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur Senior Vétéran DUPARC Steeve, licence n° 2127418871.

Joueur Senior Vétéran FERNANDES Christophe, licence n° 2127420805.

Joueur Senior Vétéran GALOT Xavier, licence n° 2127422752.

Licenciés à l'**A. DE MALAUNAY**, saison 2019/2020.

Demandes de changement de club, le 08 juillet 2020, pour l'**A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C.**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu les accords du club quitté délivrés,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation », affectées de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur U15 ESSOMBE EYANGO Florian, licence n° 2546312890.

Licencié à l'**U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 07 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé sur le territoire de la L.F.N.,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur Senior FAVRAY Mathieu, licence n° 791514582.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE.**

Joueur Senior HERVE Wilfrid, licence n° 2127521811.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE.**

Joueur Senior IDALI Sami, licence n° 2318064201.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE.**

Joueur Senior LEROUX Maxime, licence n° 781516419.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE.**

Joueur Senior VILLY Guillaume, licence n° 781520485.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE.**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la cessation partielle d'activité du club quitté dans la catégorie Senior, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior Vétéran FITOS Sebastien, licence n° 2427623918.

Licencié à l'**A.S. D'HENNEZIS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**E.S. DU VEXIN OUEST.**

Joueur Senior QUATRESOUS Jimmy, licence n° 2127490450.

Licencié à l'**A.S. D'HENNEZIS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**E.S. DU VEXIN OUEST.**

Joueur Senior LEVASSEUR Dylan, licence n° 2545425859.

Licencié à l'**A.S. D'HENNEZIS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour l'**E.S. DU VEXIN OUEST.**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior chez le club d'accueil,
 - vu les accords du club quitté délivrés,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior FLANDRIN Mathieu, licence n° 791513925.

Licencié au **F.C. LA CHAPELLE AUX MOINES**, saison 2019/2020.

Licence joueur muté période normale délivrée le 1^{er} juillet 2020 pour **A LES LEOPARDS DE SAINT GEORGES.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Reprenant le dossier
 - considérant la date de la demande de licence au 24 juin 2020, avant la date de concrétisation de l'inactivité totale du club quitté
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlement Généraux de la L.F.N.
- la Commission maintient sa décision initiale : « joueur muté période normale ».

Joueur Senior GANCEL Damien, licence n° 781516404.

Joueur Senior GERARD Mathis, licence n° 2543129079.

Licenciés à l'**U.S. TREVIEROISE**, saison 2019/2020.

Demandes de changement de club, le 12 juillet 2020, pour le **F.C. SAINT JEAN DE DAYE**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior Vétéran GUERARD Anthony, licence n° 718306472.

Licencié au **F.C. LA CHAPELLE AU MOINE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 14 juillet 2020, pour le **F.C. LAIZE CLINCHAMP**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'absence d'activité en catégorie Senior Vétéran chez le club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation » et la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur Senior U20 GUILLEMET Titouan, licence n° 2544425005.

Licencié à **DOZULE FC**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **BRICQUEBOSQ SAINT CHRISTOPHE DU FOC GROSVILLE SPORTS**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'exercice d'une activité en catégorie Senior chez le club d'accueil, saison 2019/2020,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur U14 HAUVILLE LIADE Noah, licence n° 2546840105.

Licencié à l'**U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 07 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé sur le territoire de la L.F.N.,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur Senior Vétéran HENNAUX David, licence n° 751517240.

Licencié à l'**A.S. LONDAISE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour l'**ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran », **sous réserve de l'obtention de l'accord du club quitté**.

Joueuse U17 F HENRI Manon, licence n° 2546659847.

Licenciée à **BAYEUX FC**, saison 2019/2020.

Demande changement de club du 01 juillet 2020 pour l'**US TREVIEROISE**.

Opposition pour « raison sportive » du club quitté.

- Reprenant le dossier,
 - considérant l'attestation de la joueuse confirmant son intention de renouveler son adhésion auprès de l'US TREVIEROISE,
- LA Commission procède à l'annulation de sa demande de changement de club et invite la joueuse à procéder au renouvellement de sa licence.

Joueuse Senior F HENRY Pauline, licence n° 1996818574.

Licenciée au **F.C. ARGENTAN**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S.SARCEAUX ESPOIR**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la cessation d'activité dans la catégorie d'âge chez le club quitté, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior HERISSE Kévin, licence n° 73954145.

Licencié au **F.C. PETIT CAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**E.S.ARQUES**.

Opposition du club quitté.

- Reprenant le dossier,
 - pris connaissance du courriel du club d'accueil comportant en pièce jointe un courrier du joueur à l'adresse du club quitté,
 - considérant le règlement par chèque bancaire du joueur du montant de sa cotisation, adressé le 6 juillet 2020 au club quitté,
 - considérant que le club quitté n'a pas levé son opposition malgré le règlement réalisé,
- La Commission accorde la licence 'joueur muté période normale' à l'ES ARQUES, date d'effet au M. Jean-Claude LEROY n'a pas participé à l'examen ni à la décision du dossier.

Joueur Senior JACOB Thomas, licence n° 2544398896.

Licencié à l'**A.S. MARTINVEST** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 02 juillet 2020, pour **SAINT URVILLE NACQUEVILLE**.

Joueur Senior RIVEY Tristan, licence n° 721525658.

Licencié à l'**A.S. MARTINVEST** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 02 juillet 2020, pour **SAINT URVILLE NACQUEVILLE**.

Joueur Senior ROINE Aurélien, licence n° 2543099113.

Licencié à l'**A.S. MARTINVEST** saison 2019/2020.

Demandes de changement de club, le 07 juillet 2020, pour **SAINT URVILLE NACQUEVILLE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club au 12 juin 2020,
 - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements Généraux de la FFF,
 - considérant la date des demandes de licence réalisées dans le délai de 21 jours, compté de la date de l'Assemblée Générale constitutive,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior JOBIN Nicolas, licence n° 2545489658.

Licencié au **F.C. BEZU BERNOUVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 11 juillet 2020, pour le **F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la cessation totale d'activité chez le club quitté, antérieure à la demande de licence,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation » et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur U17 JOURDAIN Mathéo, licence n° 2545480736.

Licenciée à l'**U.S. LUNERAY**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**O. PAVILLAIS**.

Opposition pour « raison sportive » du club quitté, liée à la volonté déclarée du joueur de ne pas changer de club.

La Commission invite les parents du joueur à confirmer ou non, par écrit, auprès du service Licences de la L.F.N. son intention de changer de club.

Dans l'attente de la réponse, le dossier est placé en instance.

Joueur Senior Vétéran LARIBLE Mickael, licence n° 2544370287.

Licencié à **VALLEE DE SEINE F.C. SAHURS**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
- considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior Vétéran chez le club d'accueil,
- vu l'accord du club quitté délivré,
- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueur U14 KANA BIYIK Enzo, licence n° 2546887951.

Licencié à **BRUNOY F.C.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé hors du territoire de la L.F.N. et à plus de 100 km du siège du club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la délivrance de licence.

Joueur U17 LEBEY Gaspard, licence n° 2545520026.

Licencié à l'**A. S. DE SAINT AIGNAN / LANGANNERIE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour **CINGAL F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
- considérant l'actuelle absence d'activité en catégorie U18 chez le club d'accueil,
- considérant l'inactivité actuelle du club quitté, non déclarée ni reconnue à la date de la demande de licence,
- vu les dispositions de l'article 117 des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueuse Senior F LEGASTELOIS Adele, licence n° 2547295810.

Licenciée à l'**U.S. GAVRAYENNE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour le **C.S. VILLEDIEU**.

Joueuse Senior F POULAIN Juliette, licence n° 2547320400.

Licenciée à l'**U.S. GAVRAYENNE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour le **C.S. VILLEDIEU**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant l'absence totale d'activité d'une section féminine chez le club quitté,
 - vu les dispositions des articles 90 & 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licence avec dispense du cachet « mutation » et l'exonération des droits de changement de club.

Joueur U18 LEHERON Thomas, licence n° 2547109202.

Licencié à l'**A. S. DE SAINT AIGNAN / LANGANNERIE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour **CINGAL F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation.

Dossier incomplet : la Commission place le dossier en instance, dans l'attente de son complètement.

Joueur Senior LEHMANN Benjamin, licence n° 2127566746.

Licencié à l'**A.S. DE SAINT VIGOR D'YMONVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club le 09 juillet 2020, pour **GAINNEVILLE A.C.**

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
- considérant la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club au 02 juin 2020,
- vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements Généraux de la FFF,
- considérant que la demande de licence est postérieure de plus de 21 jours à la date de l'Assemblée Générale constitutive,

La Commission refuse la dispense du cachet « mutation » et accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur U17 LELIEVRE Romain, licence n° 2546151800.

Licencié à **ATHLETI'CAUX**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Joueur U17 LENORMAND Maxime, licence n° 2546700585.

Licencié à l'**A.S. ANGERVILLE L'ORCHER**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. EPOUVILLE**.

Demandes de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
- considérant la création d'une activité effective dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
- vu les accords du club quitté délivrés,
- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,

La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur U17 LELOHANT Killian, licence n° 19289113.

Licencié à l'**USI BESSIN NORD**, saison 2019/2020.

Demande changement de club du 01 juillet 2020 pour l'**ES PORTAISE**.

- Reprenant le dossier,
- considérant le courriel du joueur confirmant son intention de renouveler son adhésion auprès de l'**USI BESSIN NORD** ?

LA Commission procède à l'annulation de sa demande de changement de club et invite le joueur à procéder au renouvellement de sa licence.

Joueur U17 LEMENOREL Robin, licence n° 2546640162.

Licencié à l'**A. S. DE SAINT AIGNAN / LANGANNERIE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour **CINGAL F.C.**

Demande de dispense du cachet mutation.

Dossier incomplet : la Commission place le dossier en instance, dans l'attente de son complètement.

Joueur Senior Vétérain LE MOAL Willy, licence n° 751513405.

Licenciée au **F.C. VAL DE SAIRE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour l'**EL. DE TOCQUEVILLE**.

Renoncement écrite du joueur à changer de club pour demander le renouvellement de sa licence.

La Commission invite le service Licences de la L.F.N. à procéder à l'annulation de la demande non encore validée.

Joueur U19 LIRETTE Danny, licence n° 2546956759.

Licencié au **GS F.C. DE LA VALLEE DE L'UDON**, saison 2019/2020.

Demande de licence, le 04 juillet 2020, pour le **F.C. ECOUCHE**.

Joueur U18 TURPIN Maxime, licence n° 2545369655.

Licencié au **GS F.C. DE LA VALLEE DE L'UDON**, saison 2019/2020.

Demande de licence, le 04 juillet 2020, pour le **F.C. ECOUCHE**.

Joueur U18 PIVERT Julien, licence n° 2546459264.

Licencié au **GS F.C. DE LA VALLEE DE L'UDON**, saison 2019/2020.

Demande de licence, le 11 juillet 2020, pour le **F.C. ECOUCHE**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - s'agissant de demandes formulées pour rejoindre l'un des clubs participant au groupement,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior Vétéran LODS Maxime, licence n° 718302332.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**.

Joueur Senior Vétéran VALLOGNES Nicolas, licence n° 799152927.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**.

Joueur Senior Vétéran MAUTAIENT Xavier, licence n° 711057329.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**.

Joueur Senior Vétéran SEBIRE Jeremie, licence n° 701102981.

Licencié à l'**A.S. TOURLAVILLE** saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**ETOILE ROUGE DU MESNIL AU VAL**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu les accords du club quitté délivrés,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation », affectées de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran » ;

Joueur Senior LORANT Benjamin, licence n° 2543166610.

Licencié à l'**AS SAINTE MARIE DU MONT**, saison 2019/2020.

Demande changement de club du 01 juillet 2020 pour le **CS CARENTANAIS**.

Opposition pour « raison sportive » du club quitté.

- Reprenant le dossier,
- considérant l'attestation du joueur confirmant son intention de renouveler son adhésion auprès de l'**AS SAINTE MARIE DU MONT**,

La Commission procède à l'annulation de sa demande de changement de club et invite le joueur à procéder au renouvellement de sa licence.

Joueur U14 LUZAYADIO Eriston, licence n° 2547219986.

Licencié à **EVREUX F.C. 27**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 07 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé sur le territoire de la L.F.N.,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale ».

Joueur Senior Vétéran MACE Gerard, licence n° 2127438394.

Licencié à l'**A.S. LONDAISE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 09 juillet 2020, pour l'**ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF**.

Demande de dispense du cachet mutation.

Dossier incomplet : la Commission place le dossier en instance, dans l'attente de son complètement.

Joueur Senior MOUCHELET Lucas, licence n° 2544252864.

Licencié au **F.C. DE MADRIE**, 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour l'**E.S. DU VEXIN OUEST**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie Senior chez le club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », **sous réserve de l'obtention de l'accord du club quitté.**

Joueur U15 NBENBEGE MOSENGO Daren, licence n° 2546712912.

Licencié à **VERSAILLES 78 F.C.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 13 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Section Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé hors du territoire de la L.F.N. et à plus de 100 km du siège du club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la délivrance de licence.

Joueuse U15 F NEHLIG Lou, licence n° 2546532382.

Licenciée à **BAYEUX F.C.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 11 juillet 2020, pour le **F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu l'accord du club quitté délivré,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior Vétéran PARMENTIER Nicolas, licence n° 2127444429.

Joueur Senior Vétéran SAUSSAY Sebastien, licence n° 2545448362.

Licenciés à l'**U.S. HOUPEVILLAISE**, saison 2019/2020.

Demandes de changement de club, le 08 juillet 2020, pour l'**A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C.**

Demandes de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces aux dossiers,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu les accords du club quitté délivrés,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde les licences avec dispense du cachet « mutation », affectées de la restriction d'utilisation « uniquement en compétition Senior Vétéran ».

Joueuse U12 F PENON Leana, licence n° 9602861245.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour l'**A.S. BIEVILLE BEUVILLE**.

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'absence d'activité d'une section féminine chez le club quitté,
 - considérant l'absence d'activité dans la catégorie d'âge, garçons, du club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en catégorie d'âge »..

Joueur Senior PRIGENT Dimitri, licence n° 2543003675.

Licencié à l'**A.S. FOURE LAGADEC LE HAVRE**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour l'**A.S. DRESSER RAND LE HAVRE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la cessation d'activité dans la pratique, chez le club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur U15 QUETANT Kenny, licence n° 2546260843.

Licencié à **TORCY PARIS VALLEE DE LA MARNE F. U.S.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 06 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'intégration du joueur dans une Sections Sportive Elite labellisée,
 - considérant le domicile des parents du joueur situé hors du territoire de la L.F.N. et à plus de 100 km du siège du club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 98.2 des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission refuse la délivrance de licence.

Joueuse U17 F QRABCHE Latifa, licence n° 2548264926.

Licenciée au **HAVRE CAUCRIAUVILLEF.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 01 juillet 2020, pour **LE HAVRE A.C.**

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'inactivité partielle dans la catégorie d'âge du club quitté, reconnue antérieurement la demande de licence,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », affectée de la restriction d'utilisation « uniquement en catégorie d'âge ».

Joueuse Senior F SALLES Maxine, licence n° 2544240874.

Licenciée au **F.C. FLERIEN**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 12 juillet 2020, pour **AV. DE MESSEI**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la création d'une activité dans la catégorie d'âge chez le club d'accueil,
 - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation », **sous réserve de l'obtention de l'accord du club** quitté.

Joueur U12 TALBOT Nathan , licence n° 2548120692.

Licencié à l'**A.S. BEUZEVILLE LA GRENIER**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 03 juillet 2020, pour l'**U.S. LILLEBONNAISE**.

Demande de dispense du cachet mutation.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club au 13 juin 2020,
 - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements Généraux de la FFF,
 - considérant la date de la demande de licence réalisée dans le délai de 21 jours, compté de la date de l'Assemblée Générale constitutive,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation ».

Joueur Senior TENDRON FOU DA AMBARA Alfred Yves, licence n° 2544150240.

Licencié à l'**A.S. MATHIEU**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 15 juillet 2020, pour **J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE**

Demande de dispense du cachet mutation

- Pris connaissance des pièces au dossier,
 - considérant l'absence d'activité dans la catégorie d'âge chez le club quitté,
 - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements Généraux de la FFF,
- La Commission accorde la licence avec dispense du cachet « mutation ».

Joueur U18 TOUNKARA Demba, licence n° 9602972028.

Licencié à **PERIER S.**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club, le 10 juillet 2020, pour **S.M. HAYTILLON**.

Opposition du club quitté pour invalidité de la licence demandée.

- Pris connaissance des pièces au dossier,
- La Commission invite, d'une part, l'organisme de tutelle du joueur à confirmer ou infirmer, par écrit, auprès du service Licences de la L.F.N., la volonté de changement de club du joueur et, d'autre part, le club d'accueil demandeur, S.M HAYTILLON, à lui indiquer les conditions dans lesquelles la demande a été présentée puis formulée.

En l'attente des réponses, le dossier est placé en instance.

Joueur Senior Vétéran VASSEUR Eddy, licence n° 2127585705.

Joueur Senior Vétéran VAUCHER Michael, licence n° 9602937567.

Licenciés à l'**A.S. LONDAISE**, saison 2019/2020.

Demandes de changement de club, le 09 juillet 2020, pour l'**ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF**.

Demandes de dispense du cachet mutation.

Dossiers incomplets : la Commission place les dossiers en instance, dans l'attente de leur complètement.

DOSSIER AVEC AUDITION

Joueur Senior BRYAN Alix, licence n° 2544441934.

Licencié à l'**US MONCHY**, saison 2019/2020.

Demande de changement de club pour le **RC ETALONDES**.

Contestation de la souscription d'une licence en 2019/2020

Regrettant les absences excusées du joueur et d'un représentant de l'US MONCHY, pourtant régulièrement convoqués,

La Commission suspend sa décision et place le dossier en instance jusqu'à audition des deux parties, lors d'une prochaine réunion de la Commission, à laquelle il leur revient de solliciter leur participation effective.

OPPOSITIONS RECEVABLES

Prenant connaissance de l'opposition recevable en la forme à l'encontre du joueur, la Commission invite ce dernier à régulariser sa situation auprès du club quitté afin que la commission lui accorde la licence pour le club de son choix.

Le club quitté, dès acquittement de la dette par le joueur, a obligation d'en informer les services de la L.F.N. (levée de l'opposition, ...) sous peine d'amende prévue à l'annexe 5 « Dispositions financières » des Règlements Généraux de la L.F.N.

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
Senior	ABDBUNABI Mohamed	2548586218	F.C. SEINE-EURE	C.O. CLEON
U19	AUBIN Dimitri	2547821595	ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C.	CHARLEVAL F.C.
Senior	AVISSE Alvin	2543348698	CAUDEBEC SAINT PIERRE F.C.	C.O. CLEON
Senior	BARBARAY David	2127495432	C.S. DE GRAVENCHON	R.C. NORMAND FOOTBALL 2020
Senior	BARRO Racine	2127592042	GAINNEVILLE A.C.	E.S. DU MONT GAILLARD
Senior Vétéran	BASSE Jean-Louis	2127522442	A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE	F.C. SEINE-EURE
Senior	BATCHI Joubert	2127601703	GRAND QUEVILLY F.C.	U.S. MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE
Senior Vétéran	BELLONCLE Hugues	2127403723	PARC D'ANXTOT F.	A.S. NORVILLE
Senior	BOUILLARD Brandon	2543120303	E.S.I. MAY S/ORNE	A.S. POTIGNY-VILLERS CANIVET-USSY
Senior	BOUILLON Tyson	2544058300	A.S. POTIGNY-VILLERS CANIVET-USSY	E.S. DU SIVOM DE CROCZY
Senior	BOURGES Julien	2117411333	E.S. VALLEE DE L'OISON	C.O. CLEON
Senior F	BURETTE Kelly	2546648260	F.C. DU PAYS DU NEUBOURG	FOOTBALL ATHLETIC CLUB
U18	CAMARA Aboubacar	9602716359	C.O. CLEON	U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE
Senior	CONSTANT Arthur	2543008277	U.S. CONCHOISE	C.S. BONNEVILLOIS
U18	COULIBALY El Hadj	2548591401	U.S. LILLEBONNAISE	C.S. DE GRAVENCHON
Senior	COURTOT Arthur	2544272448	U.S. GRAVIGNY	E. S. NORMANVILLE
Senior	COUVIGNY Corentin	2544413399	C. S. ORBECQUOIS VESPEROIS	AS SAINT CYR FERVAQUES
Senior	DABO Lay Sisao	2543578501	F. C. SEINE-EURE	F.C. SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
U15	DANSOKO Mohamed	2546470345	A.L. DEVILLE MAROMME	U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE
Senior	DAO Issa	2543733667	O. DE DARNETAL	G.C.O. BIHOREL
Senior	DE SOUSA FERREIRA Miguel	2117416741	S.C. BERNAY	F. C. DE PLASNES
Senior	DEMIR Medet	2543884284	ALERTE RHODO FOOT CERISY CHANU	A. DE MESSEI
Senior	DESGROUAS Sonny	2117415474	J.S. ARNIERES	F.C. PLATEAU NORD AVIRON
Senior F	DESRUES Manon	9603030874	U.S. CORMEILLES - LIEUREY	F. C. DE PLASNES

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
U17	DEVERRE Simon	2546096266	F.C. OFFRANVILLAIS	F.C. DIEPPE
Senior	DIALLO Calidou	2543002493	F.C. EURE MADRIE SEINE	C.S. LES ANDELYS
Senior	DIALLO DIT DIEYDI Souleymane	2543261439	GRAND-QUEVILLY F.C.	F. C. SAINT JULIEN
U12	DIOP Tidiane	2547562067	F. C. SEINE-EURE	U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE
Senior	DOUGUET Enzo	2545020465	INTER ODON F.C.	ELAN SPORTIF CARPIQUET F.
Senior	DURAND Julien	2543154881	A.S. OURVILLAISE	F.C. EPREVILLE
Senior	DURIEU Alexis	2544042687	F.C. DIEPPE	U.S. LUNERAY
Senior	DUVIVIER Pierre	2544165272	F. C. SEINE-EURE	C.O. CLEON
Senior	ELONG Louis Charles	2545223355	A.S. OUVILLAISE	U.S. VEAUILLAISE
Senior	FATIHE Redouane	2127573472	MONT SAINT AIGNAN F.C.	F.C. SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Senior Vétéran	FERRAND Ludovic	2127420875	A.S. DE MONTIVILLIERS	GAINNEVILLE A.C.
Senior	FOFANA Mamadou	2543080623	F.C. EURE MADRIE SEINE	A. S. COURCELLOISE
U19	GENTY Erwann	2544596227	U. S. NORMANDE 76	EU F.C.
Senior	GOMIS GUILHEM Wesley	2544570171	U.S. GRAVIGNY	F.C. DE PREY
Senior U20	GONCALVES Emilio	2544275433	F.C. AVRAIS NONANCOURT	SAINT SEBASTIEN F.
Senior	GRAND Benjamin	2543288689	U.S. GRAVIGNY	A.S. ANDRESIENNE
Senior	GRAVAN Nicolas	721529044	U.S. CHEUX SAINT MANVIEU NORREY	FONTENAY LE PESNEL F.C.
Senior U20	GUILLAUME Theo	2544483575	AS COLLEVILLE ANGERVILLE	E. S. GERPONVILLE VALMONT
Senior Vétéran	HARNIEH Alexandre	2127426623	F.C. TOUTAINVILLE	A. S. DU VIEVRE
Senior	HELEINE Theo	2543632296	U.S. VASTEVILLE ACQUEVILLE	S.C.U. DOUVE DIVETTE
U16	HENRI Arthur	2545957207	INTER ODON F.C.	U.S. VILLERS BOCAGE
Senior	HESSINI Driss	2543691300	E.S. VAL DE L'ORNE	U.S.O.N. MONDEVILLE
Senior U20	HINFRAY Alexandre	2544235512	ES ALENCONNAISE	A.S. COURTEILLE ALENCON
Senior	HUREL Florian	791512560	F.C. SUD OUEST CAEN	REV. SAINT GERMAIN COURSEULLES
U17	JEAN Alexis	2546787042	E.S. HAYLANDE	A.S. JULLOUVILLE SARTILLY
Senior	JEANNE Alan	771512912	S. M. HAYTILLON	A.S. NEGREVILLAISE
Senior	JEANNE Donovan	2543414911	S. M. HAYTILLON	U.S. SAINT JACQUES DE NEHOU
Senior	KANE Moussa	2544325513	A.L. DEVILLE MAROMME	A. S. C. JIYAN KURDISTAN

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
Senior	KEITA Ahamad	2543335236	LE HAVRE S'PORT F.	C.A. HARFLEUR BEAULIEU
Senior	KERLEROUX Antoine	2544504616	C.O. CLEON	CAUDEBEC SAINT PIERRE F. C.
Senior	KONDODIBAO Avernick	2548328617	A.S. ANDRESIENNE	EVREUX F. C. 27
U18	KONE Franck	2548037501	FOOTBALL ATHLETIC CLUB	A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE
Senior Vétéran	LABOULAIS Teddy	2127430128	U. S. GRANDCOURTOISE	U.S. LONDINIÈRES
Senior	LAIR Baptiste	2544164138	U.S. ALENCONNAISE 61	ES. ECOUVES
U13	LARCHEVEQUE Thomas	2547239617	U.S. DOUDEVILLAISE	YERVILLE F.C.
Senior	LEFRANCOIS Jimmy	2127569880	A. S. DU VIEVRE	A.S. MANNEVILLE-SAINT-MARDS-FOURMETON
Senior	LEGOFF Florian	2543793447	F.C. BRIONNE	F.C. SERQUIGNY NASSANDRES
Senior	LEHAGUEZ Matthias	781518898	U.S. LA GLACERIE	F. C. EQUEURDEVILLE HAINNEVILLE
Senior	LEMOINE Florian	2544282367	U.S. LUNERAY	E. VIENNE ET SAANE LONGUEIL
Senior	LHERMITTE Jordan	2127596442	A.S.L. FERRIEROISE	A.S. GOURNAY DE FOOTBALL
U18	MADANE Marwan	2546115671	F. C. SEINE-EURE	A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE
U18	MANCEL Matheo	9602795441	U.S. SAINT MARTIN DES CHAMPS	J. S. MARCILLAISE
Senior	MASURAS Dylan	2543268292	E.S. JANVALAISE	SAINTE AUBIN UNITED F.C.
Senior	MENDY Joao	2546916741	STADE. VALERIQUEAIS	U.S. DOUDEVILLAISE
U18	MEZIANE Mohamed	2545987327	O. HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES	E. S. M. GONFREVILLE
Senior Vétéran	MOREAU Sébastien	2127442046	F.C. EURE MADRIE SEINE	A. S. COURCELLOISE
U15	MOUHAMAD Sultane	2547143075	E.S. DU MONT GAILLARD	S.C. DE FRILEUSE
Senior	NORGEOT Julien	2543073055	A.S. BRECEY	E.S. TIREPIED
U18	PICQUEREY Evan	2545593549	PATRONAGE LAIQUE OCTEVILLE	A. AMONT QUENTIN FC
Senior	POLICET Lilian	2543171287	A.J.S. OUISTREHAM	REV. SAINT GERMAIN COURSEULLES
U16	POMART Sann	2546972829	U.S. GODERVILLAISE	A.S. FAUVILLAISE
U16	RIDEL Mike	2548392539	U.S. LUNERAY	ENT. VIENNE ET SAANE LONGUEIL
Senior U20	RIOUL Benjamin	2547560990	U.S. PETRUVIENNE	U.S.C. MEZIDON F.
Senior	SEWANOU Hyacinthe	2546240537	O. HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES	S.C. DE FRILEUSE
Senior	SIBRAN Jeremy	791517300	E.S. VAL DE L'ORNE	J.S. FLEURY SUR ORNE
U14	SY Mamoudou	2547483357	FOOTBALL ATHLETIC CLUB	C. M. S. D'OISSEL
Senior	TALLEUR Kevin	2544647748	F. C. DE GRAINVILLE LA TEINTURIERE	A.S. FAUVILLAISE

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
Senior	TEDBIRT Fettah	2544036669	A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE	F. C. SEINE-EURE
Senior	TEHE Abel	2547201498	AGNEAUX F.C.	C.A. PONTOIS
Senior	THEBAULT Jordan	2543650422	A. S. DE VESLY	F.C. BARENTIN
Senior	THIANGHO Ansou	2548187056	NFC NAVARRE F. C.	U.S. GRAVIGNY
Senior Vétéran	THUILLIER Yoni	2127453448	E.S. SAINT OUEN DU BREUIL	F.C. BARENTIN
Senior	TOUILIN Theo	2543913375	A.S. ALLOUVILLE BELLEFOSSE	F.C. LOUVETOT
Senior	TOUTAIN Louis	2545979578	A.S. EPAIGNES	U.S. CORMEILLES - LIEUREY
Senior	TROCELLIER Diomede	2543993743	CAUDEBEC SAINT PIERRE F. C.	C.O. CLEON
U18	VERHAEGE Matteo	2546082605	E.S .F.C. FALAISE	US VIETTOISE
Senior	WADE Moussa	2117421121	GAINNEVILLE A.C.	S.C. DE FRILEUSE
Senior Vétéran	ZEROUAL Tony	2127456388	G. C. O. BIHOREL	A.S.M. D'AMFREVILLE LA MIVOIE
Senior	ZOUAOUI Naim	2543245065	A. L. DEVILLE MAROMME	A. S. C. JIYAN KURDISTAN

Prenant connaissance de l'opposition recevable en la forme à l'encontre du joueur, mais pour le montant à limiter à la seule dernière cotisation due, majoré éventuellement des frais d'opposition, la Commission invite ce dernier à régulariser sa situation auprès du club quitté, afin que la commission lui accorde la licence pour le club de son choix.

Le club quitté, dès acquittement de la dette par le joueur, a obligation d'en informer les services de la L.F.N. (levée de l'opposition, ...) sous peine d'amende prévue à l'annexe 5 « Dispositions financières » des Règlements Généraux de la L.F.N.

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
Senior	ANGALA Richard	2547868010	E.S. COUTANCAISE	PERIERS S.
Senior u20	FOFI Lampy	2547361225	U. S. O. N. MONDEVILLE	J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE
U16	PONTAILLIER Chris	2547001117	A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE	FOOTBALL ATHLETIC CLUB
Senior	QUENTIN Romain	761515717	A.S. VALFRAMBERT	S.C. DAMIGNY

OPPOSITIONS EN INSTANCE DE TRAITEMENT

Considérant le motif financier de nature imprécise, allégué dans l'opposition, la Commission invite les clubs quittés ci-après à produire pour le 15 juillet 2020 les natures détaillées et montants distincts des sommes dues en joignant tout document probant attestant de la dette envers le club, autre que la cotisation, qu'aurait contractée le demandeur.

Sans production des informations et/ou justificatifs demandés à l'échéance fixée, la Commission sera fondée à considérer l'opposition non recevable et à délivrer les licences demandées.

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
Senior	DIARRA Souleymane	2127599687	U.S. ALENCONNAISE 61	F.C. ARGENTAN
Senior	DROUET Sebastien	2127593088	A.S. D'INCHEVILLE	R.C. ETALONDES
Senior	FROMAGER Brian	2546471740	NEUVILLE A.C.	U.S. GREGEOISE
Senior Vétéran	HAUCHARD Arnaud	2127426713	A.S. LA VALLEE DE L'ANDELLE	ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C
Senior	HEMET Jefferson	2127570035	F.C. GRUCHET LE VALASSE	GAINNEVILLE A.C.
Senior	JUBERT Stanislas	2546108505	E. S. DU PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP	U.S. SAINT MARTIN OSMONVILLE
Senior	LEFEBVRE Logan	2544059259	A.S. LA VALLEE DE L'ANDELLE	ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C
Senior	MIRAOUI Mohamed	2543632151	LE HAVRE FOOTBALL CLUB 2012	C.S. DE GRAVENCHON
Senior	POULAIN Victor	2543306881	NEUVILLE A.C.	BELLEVILLE FOOTBALL CLUB

OPPOSITIONS NON RECEVABLES

Qualifiant l'opposition « non recevable » parce que non motivée, non justifiée, ou reposant sur un motif non reconnu (*autre que cotisation*), la Commission accorde la licence et invite néanmoins le joueur à régulariser sa situation auprès de son ancien club :

Catégorie	Identité	Licence	Club quitté	Club demandeur
U15	AGBATOUPIERRE Dan	2546630351	U.S. BARROISE	FUSION CHARENTONNE SAINT AUBIN
Senior U20	BROCOURT Noa	2544431723	A.S. GAMACHES	A.S. D'INCHEVILLE
Senior U20	DESVARIEUX Luka	2546311855	U.S. LA GLACERIE	F.C. DIGOSVILLE
Senior	FOUZARI Anthony	761512451	FC CAGNY	INGAL F.C.
U11	LEPAULE Trystan	2547841550	E.S. PORTAISE	U.S.I. BESSIN NORD
Senior U20	MESLIN Gatien	2544415046	J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE	A.J.S. OUISTREHAM
Senior	PINTO Anthony	2543364678	S.C. STE AUSTREBERTHE	F. C. FREVILLE BOUVILLE SIVOM
Senior	ROUVRAIS Raphael	721526220	FC CAGNY	CINGAL F.C.

COURRIERS ET COURRIELS

De M. FERREIRA Alan

relatif à sa situation envers le club quitté.

La Commission n'a pas compétence à traiter des différends entre club et joueur et précise toutefois que, le non-paiement de la dernière cotisation constitue un motif d'opposition recevable, tel que rappelé régulièrement en début de ses procès-verbaux.

Du F.C. PAYS D'AIGLON

relatif à l'obtention d'une double licence pour un jeune joueur.

La possibilité de jouer dans deux clubs différents en raison de la séparation des parents d'un licencié est limitée aux joueurs U6 à U11, catégories du football non compétitif (circulaire de la L.F.A du 17 mai 2013). Le joueur concerné appartenant à la catégorie U11 ne peut bénéficier de la dérogation susvisée.

De GRAND QUEVILLY FC

relatif au statut d'un joueur

La Commission prend connaissance des échanges de correspondance entre le club, le service Licences de la L.F.N. et le Président de la Commission.

Elle ne peut que regretter les objurgations émises à l'adresse du Service Licences et invite le club à s'exprimer désormais avec plus de retenue dans ses propos.

De l'U.S. QUEVILLY ROUEN METROPOLE

relatif à l'instruction du dossier du joueur FERNAND Nelwyn.

En l'absence d'un document officiel établissant le lieu de résidence du joueur mineur chez ses parents ou chez une personne détentric de l'autorité parentale, la Commission ne peut procéder à la délivrance de la licence.

Du F.C. SOMMERY

Relatif au rejet d'une opposition par la Ligue du club d'accueil.

Conformément aux dispositions des articles 194 et 196 des Règlements Généraux de la F.F.F. la compétence appartient à la Ligue du club d'accueil en cas de changement interligue. Pour leur part, le Service Licences et la Commission du Statut du joueur de la L.F.N. n'ont pas été sollicités par la Ligue d'accueil.

En cas de désaccord sur la décision, le club quitté disposait de la possibilité d'interjeter appel.

Du F.C. MOYAUX

relatif au statut de joueuses issues de l'AS SAINT CYR FERVAQUES

Le club est invité à mentionner les références, nom, prénom et numéro de personnes, des joueuses concernées pouvant prétendre à la dispense du cachet mutation dès lors que la licence a été demandée à une date postérieure à la reconnaissance officielle d'inactivité d'une section féminine chez le club quitté.

De l'U.S. LILLEBONNE

relatif au statut de joueurs issus de 'A.S. DE LA FRENAYE

L'inactivité totale de l'AS DE LA FRENAYE n'a pas été portée officiellement à la connaissance des services concernés de la Ligue.

Dans un tel cas, il appartient au club d'accueil de solliciter des services du District une attestation officielle de la non-activité datée du club quitté à transmettre au service Licences pour étude par la Commission.

Du F.C. PREY

relatif à la situation du joueur GOMIS GUILHEM Wesley

Le club quitté, US GRAVIGNY, ayant fait opposition pour « paiement licence », les droits d'opposition ne sont pas à revendiquer ultérieurement.

En conséquence, dès lors que le paiement de la dernière cotisation chez le club quitté, objet de l'opposition, est reconnu, la Commission donne accord au service licences de la L.F.N. pour délivrer la licence demandée.

De M. Demba MOHAMADOU
Relatif à sa situation à l'égard du C.M.S. OISSEL

La Commission invite le joueur à lui adresser un renoncement à changer de club, dûment signé, pouvant permettre à la Commission d'envisager une annulation de demande de changement de club.

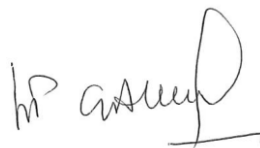
De l'AS FOURE LAGADEC
relatif à la pratique figurant sur les licences délivrées.

Demandée par un club affilié « Football Entreprise » la licence est délivrée pour ladite pratique.

La séance est levée à 21 heures 00.

Prochaine réunion : Lisieux, siège de la L.F.N., le mercredi 5 août 2020, à 10 heures 00.

Le Président,



Jean-Pierre GALLIOT

Le Secrétaire de séance,



Jean-Claude LEROY